

# En France, un sans-abri sur dix est diplômé de l'enseignement supérieur

Mis à jour le 03/10/2016 à 11:29



Un homme et un enfant sans-abri, aux abords des grands magasins de la gare Saint-Lazare (Paris) - Crédits Photo: Jean-Christophe MARMARA/Le Figaro

**Selon une étude menée par l'Insee et l'Ined en 2012, et sortie mercredi, 14 % des sans-abri ont étudié dans le supérieur. Parmi eux, 10% sont sortis diplômés.**

«Le diplôme ne protège pas systématiquement de la précarité».

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, faire de grandes études n'est pas un gage de sécurité, face à la précarité. Ce sont les conclusions d'un rapport conduit par l'Insee et l'Ined en 2012

([http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ES488D.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES488D.pdf)), et paru mercredi 28 septembre. Les chercheurs se sont penchés sur la situation de 14.000 sans-abri (<http://plus.lefigaro.fr/tag/sans-abri>) francophones et âgés de plus de 18 ans. Ils ont découvert que parmi eux, 14% avaient suivi une formation

dans l'enseignement supérieur, et que 10% avaient obtenu un diplôme. Cela peut sembler anecdotique, mais ces données permettent de prendre conscience que «les diplômés du supérieur sans domicile existent et leur nombre est loin d'être négligeable», avancent le démographe Philippe Cordazzo et le sociologue Nicolas Sembel.

Des données qui ne surprennent pas Samuel Coppens, qui agit au sein de la Fondation de l'Armée du Salut (<http://www.armedusalut.fr/>). «Dans nos établissements, beaucoup de jeunes sont diplômés, voire même en CDI, explique-t-il au *Figaro*. Et lorsqu'ils perçoivent un salaire, celui-ci n'est pas toujours suffisamment élevé pour leur permettre de joindre les deux bouts».

### **15% sont SDF pendant leurs études**

Bien que leurs conditions de vie soient relativement proches de celles des autres sans-abri, les diplômés se distinguent sur certains points. Ils ont un rapport à l'emploi un peu plus dynamique, un état de santé souvent jugé (par eux) «très bon», et une expérience plus tardive de la vie dans la rue, relèvent les deux auteurs. Aussi, ils sont davantage soutenus par leurs «proches»: amis, voisinage, famille. On apprend ainsi que parmi les sans domicile fixe, deux profils se distinguent. D'abord, ceux dont le diplôme est français: «plus souvent des hommes, plus âgés, plus seuls, un peu plus souvent issus de classes sociales défavorisées, un peu moins parisiens». Ensuite, ceux dont le diplôme a été obtenu à l'étranger, généralement «des femmes âgées entre 30 et 49 ans, voire moins de 30 ans, avec enfants, en couple et issues de classes moyennes». Leur situation «est révélatrice d'une trajectoire de déclassement de diplômés nés à l'étranger et dont les conditions de vie suite à leur arrivée en France ont conduit à la pauvreté, faute de valorisation de leur diplôme, d'obtention d'un diplôme français ou d'une équivalence et, souvent, (à cause) de discrimination», notent Philippe Cordazzo et Nicolas Sembel. Concernant la situation précaire des étudiants, ils estiment qu'environ 15% d'entre eux ont connu une situation de sans-domiciliation au cours de leurs études. Ils évoquent «un phénomène mal connu dont il est difficile de mesurer l'ampleur, probablement sous-estimée».

## 143.000 sans-abri en France

Selon les conclusions de cette étude, 143.000 personnes n'étaient pas domiciliées en 2012. Autrement dit, cela signifie que le nombre de sans-abri a augmenté de 50% en onze ans. Entre 2001 et 2012, ceux qui étaient nés à l'étranger étaient beaucoup plus nombreux. Pour la plupart, ils étaient originaires d'anciennes colonies françaises. Au sein des agglomérations de 20.000 habitants ou plus, 82.000 adultes et plus de 30.000 enfants vivaient dans la rue en 2001. Onze années plus tard, leur nombre avait augmenté de 58%. Pour ce qui est de la progression du nombre d'enfants (85%), elle a été beaucoup plus rapide que celle des personnes majeures (49%). Plus surprenant, enfin, un quart des sans-abri âgés de moins de 65 ans avait un emploi au moment de l'enquête. «Ce qui n'est pas négligeable, et corrige sensiblement la figure classique du SDF très éloignée de l'employabilité», observent les deux auteurs. Un sur deux était chômeur, et un sur dix n'avait pas le droit de travailler (demandeur d'asile ou congé maladie de plus de trois mois). «C'est un phénomène particulièrement présent en Île-de-France et dans la région Rhône-Alpes, où les logements sont très chers», résume Samuel Coppens.

En 2011, le SAMU social de Paris (<https://www.samusocial.paris/>) avait réalisé une étude semblable. Il en était ressorti que 12% des sans-abri avaient fait des études supérieures.

Ghostery a bloqué le lecteur vidéo Brightcove.



 Charline Vergne